

de la paroisse de Voué. — Lettre adressée à l'intendant de Champagne par Rigoley d'Ogny, intendant général des postes, pour lui recommander le maître de poste de Voué, qui demande à être exempt de la taille.

C. 2040. (Liasse.) — 34 pièces, papier.

1752-1789. — États statistiques des habitants, etc., de la communauté de Voué (Aube). — En 1769, le chevalier de La Briffe, capitaine au régiment de la Reine-dragons, seigneur du lieu. — En 1787, décimateurs : le baron de Vandenesse, sa part estimée 580 livres de revenu, et l'abbaye de Montier-la-Celle, sa part évaluée 80 livres ; 71 feux, 264 habitants ; 13 métiers à bas, 80 personnes occupées à la filature du coton ; le baron de Vandenesse, seigneur du lieu. — Comptes des syndics. — En 1786, reçu pour loyer de la rivière 27 livres 40 sous. — Adjudication des réparations de l'église par le subdélégué de Troyes.

C. 2041. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

1678-1696. — Rôles de la taille de la communauté de Vouillers (Marne), dressés en vertu de commissions émanées de l'intendant de Champagne et des élus de Troyes. — En 1682, montant du rôle, 543 livres 5 sous ; nombre des contribuables, 42, dont le procureur fiscal, le lieutenant, le recteur d'école ; exempts : le curé ; M. de Rommécourt, comte et abbé de Beaulieu, seigneur du lieu ; demoiselle Anne de Verneville. — Procès-verbaux d'élection des collecteurs.

C. 2042. (Liasse.) — 88 pièces, papier.

1789. — Minute du rôle de la taille de la communauté de Bailly-le-Franc (Aube), Élection de Vitry-le-François. — Privilégiés : le curé de Joncreuil, curé du lieu, possédant deux tiers des dimes louées 500 livres ; la fabrique ; Delatour, rapporteur du point d'honneur à Langres, etc. ; M. Cadier, seigneur du lieu.

C. 2043. (Liasse.) — 42 pièces, papier.

1767-1789. — Rôles de la taille et de la contribution représentative de la corvée de la communauté de Bailly-le-Franc (Aube). — En 1779, montant de la taille et des accessoires, 1,372 livres 12 sous ; 33 contribuables dont 3 forains. — Certificat dressé par le vétérinaire Pertat, concernant une épizootie. — États statistiques des habitants, etc. — En 1769, dame du lieu : Anne Jacquinet, veuve de Joseph-Martin Cadier, écuyer, premier avocat du Roi au bailliage de Chaumont. — En 1787, 28 feux, 109 habitants. — Demande en décharge

de la corvée, adressée par un habitant à l'intendant ; avis de M. de Saint-Genis, subdélégué de Vitry. — Requête adressée à l'intendant par la dame du lieu pour le prier de refuser aux habitants l'autorisation de plaider contre elle, etc.

C. 2044. (Liasse.) — 91 pièces, papier.

1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Balignicourt (Aube), Élection de Vitry-le-François. — Privilégiés : M. Thomassin, seigneur du lieu ; la fabrique, M. Philippe Ragon de Bange.

C. 2045. (Liasse.) — 42 pièces, papier.

1755-1789. — Rôles de la taille et de la contribution représentative de la corvée de la communauté de Balignicourt (Aube). — En 1779, montant de la taille et des accessoires, 1,668 livres 10 sous ; nombre des taillables, 66 dont 55 habitant Balignicourt ; exempts : M. de Bange, noble ; la femme d'un soldat au service. — Rapport de l'ingénieur en chef, devis concernant le chemin de Balignicourt à Jasseine. — États statistiques des habitants, etc. — En 1769, seigneurs : Louis Gigon, chevalier, demeurant à Saint-Maixent, en Poitou, et Louis-René Ayme de La Chevalerie, aussi chevalier, demeurant à La Chevalerie, près de Saint-Maixent. — En 1787, 51 feux, 193 habitants.

C. 2046. (Liasse.) — 85 pièces, papier.

1776-1789. — Matrice du rôle de la taille (1^{re} partie) de la communauté de Beaufort, depuis Montmorency (Aube), Élection de Vitry-le-François, à 5 lieues 1/2 de cette ville. — Le duc de Montmorency-Luxembourg, seigneur du lieu. — Privilégiés : de Brienne, trésorier de France, demeurant à Eurville, prieur de Montmorency ; Henry-François Pargny, grènetier ; Jean Lefèvre, greffier au grenier à sel ; M^{lle} Jacobé de Vienne, la fabrique, le curé.

C. 2047. (Liasse.) — 84 pièces, papier.

1772-1789. — Matrice du rôle de la taille (2^e partie) de la communauté de Beaufort, depuis Montmorency (Aube). — Privilégiés forains : MM. Jacobé de Franchecourt, Jacobé de Trigny, Jacobé Des Clausets, la Charité de Brienne, etc.

C. 2048. (Liasse.) — 68 pièces, papier.

1676-1789. — Rôles de la taille, de la capitation, des accessoires et de la contribution représentative de la corvée de la communauté de Beaufort, aujourd'hui Montmorency (Aube). — En 1682, montant de la taille, 1,558 livres ; nombre des

contribuables, 128, dont le lieutenant, un avocat, un greffier, 4 procureurs postulants, un contrôleur au grenier à sel, un docteur en médecine, un chirurgien, 4 sergents, 2 huissiers ; exempts : le curé, François de Bonille, sieur de Bernon ; 5 invalides. En 1789, montant de la taille et des accessoires, 3,623 livres ; nombre des taillables, 132 dont 3 forains. — Procès-verbaux d'élection des collecteurs en assemblées des habitants réunis par-devant : un notaire au bailliage de Beaufort, — Jean-Baptiste de Pincemaille, sieur de Saligny, avocat au Parlement, lieutenant particulier au bailliage de Beaufort, — René Maury, lieutenant particulier au bailliage de Beaufort pour monseigneur Louis-Joseph, duc de Vendôme et dudit Beaufort. — Avis notifié aux habitants par le fermier des aides pour les informer du jour où il sera procédé aux inventaires des vins.

C. 2049. (Liasse.) — 57 pièces, papier.

1789-1789. — Grenier à sel de Beaufort, depuis Montmorency (Aube). — Plaintes adressées au chancelier de Lamignon : par un huissier de ce grenier, qui ne se trouve pas assez occupé ; — par un notaire royal au même grenier, mécontent du bailli et des notaires seigneuriaux ; — par le procureur du Roi, qui voudrait être maintenu dans l'exemption des charges publiques ; — lettres du chancelier à l'intendant pour lui renvoyer ces plaintes. — Mémoire de frais fait par les officiers du grenier à sel dans une instance contre le notaire royal audit grenier. — Ordonnances de l'intendant accordant modération de capitation : aux sieurs Jacquot, président au grenier à sel ; Huet de Villette, procureur du Roi ; Revillon Des Fourneaux, contrôleur ; Pargny, grènetier ; Maury, procureur du Roi ; Lefèvre, greffier.

C. 2050. (Liasse.) — 58 pièces, papier.

1739-1788. — Avis du subdélégué de Vitry-le-François sur des contestations relatives : au casernement d'une compagnie du régiment de Bussy-Lameth, logée à Beaufort, depuis Montmorency (Aube) ; — aux dégradations faites à l'abreuvoir par les chevaux ; — à un coffre fourni par le syndic pour y mettre l'avoine des chevaux. — Certificats délivrés par le subdélégué et attestant que des loups ont été tués dans les bois de Montmorency ; mandat de paiement d'une gratification accordée en conséquence par l'intendant. — Enquête par le subdélégué au sujet d'une insulte que M. de Conigan, capitaine au régiment d'Artois, aurait faite aux gruyer et procureur fiscal de Montmorency. — Correspondance entre l'intendant, le prince de Montmorency-Luxembourg-Tingry, l'ingénieur de Montrocher et M. Jacobé de Vienne,

au sujet du désir qu'ont les habitants d'être dispensés de la corvée royale jusqu'à ce qu'ils aient pu terminer une chaussée commencée dans leurs prés.

C. 2051. (Liasse.) — 34 pièces, papier.

1750-1789. — États statistiques des habitants, etc., de la communauté de Beaufort, depuis Montmorency (Aube). — En 1787, 103 feux, 468 habitants. — Comptes des syndics ; recette nulle ; dépense en 1750, 92 livres 17 sous. — Avis du subdélégué de Vitry concluant à ce que les communautés de Montmorency et Lentilles, Villeret et Puellemontier soient autorisées à plaider contre M. Dumet, comte de Rosnay, qui, en exhaussant le seuil de son moulin de Rosnay, rend plus dangereux les débordements de la Voire. — Ordonnance de l'intendant qui condamne les habitants de Montmorency et Villeret, son annexe, à payer à leur curé une indemnité de logement de 45 livres par an. — Affiche annonçant l'adjudication des réparations de l'église de Montmorency. — Avis du subdélégué concluant à ce que les habitants soient autorisés à plaider contre le prieur de Saint-Jean-Baptiste pour obtenir sa condamnation à faire célébrer tous les jours de dimanche et de fête une messe dans l'église paroissiale.

C. 2052. (Liasse.) — 41 pièces, papier.

1696-1789. — Rôles de la taille des communautés de Chassericourt et de Rambécourt ou Arrambécourt (Aube), Élection de Vitry-le-François, réunies quant aux impôts. — (Voir C. 2070.) — En 1679, montant du rôle, 1,750 livres imposées moitié sur Rambécourt, moitié sur Chassericourt ; nombre des contribuables : à Rambécourt, 47 ; à Chassericourt, 61 ; exempts : à Rambécourt, le curé et le sieur Antoine de Hampigny ; à Chassericourt, 2 invalides, Son Altesse mademoiselle d'Elbeuf, dame du lieu ; le concierge et le jardinier du château. — En 1691, le prince de Commercy, seigneur du lieu. — En 1779, montant du rôle de la taille et des autres impositions de la communauté de Chassericourt, 1,418 livres 17 sous ; nombre des taillables, 52 dont 49 habitants. — Procès-verbaux d'élection des collecteurs par-devant : un notaire au duché de Beaufort, — le bailli de Chavanges, juge de Chassericourt. — États statistiques des habitants, etc. — En 1769, seigneurs : François-Michel de Montangon, seigneur de Crespy ; Aubry d'Arrancey, écuyer ; Jacobé de Vienne, écuyer. — En 1787, 52 feux, 485 habitants. — État des chevaux propres aux travaux de la corvée. — Compte d'un syndic ; recette nulle ; dépense, 67 livres 8 sous. — État d'avancement des travaux de reconstruction de la nef de l'église.

C. 2053. (Liasse.) — 105 pièces, papier.

1771-1789. — Matrice du rôle de la taille (1^{re} partie) de la communauté de Chavanges (Aube), Élection de Vitry-le-François, éloignée de cette ville de 5 lieues. — Privilégiés domiciliés : le curé du lieu, madame Deu de Montigny, noble ; la fabrique de Saint-Georges de Chavanges ; Pierre-Joseph Labrosse, bas officier invalide.

C. 2054. (Liasse.) — 102 pièces, papier.

1778-1789. — Matrice du rôle de la taille (2^e partie) de la communauté de Chavanges (Aube). — Parmi les contribuables, un compagnon chapelier, un marchand mercier, 44 fileuses, le fermier du four banal, etc.

C. 2055. (Liasse.) — 131 pièces, papier.

1777-1789. — Matrice du rôle de la taille (3^e partie) de la communauté de Chavanges (Aube). — Privilégiés forains : le chapelain de Saint-Jean de Chavanges, les religieux de Boulancourt, l'évêque de Troyes, décimateur à Fontenay (Aube) ; MM. Jacobé de Rambécourt, Jacobé Des Clausets, Jacobé de Soulanges, Jacobé de Vienne (de Montmorency). Paul Thugnot, chevalier, seigneur de Joncreuil.

C. 2056. (Liasse.) — 141 pièces, papier.

1771-1789. — Matrice du rôle de la taille (4^e partie) de la communauté de Chavanges (Aube). (Le tarif servant de base à l'assiette de l'impôt est écrit sur une lettre adressée par le syndic au greffier de la subdélégation de Vitry, commissaire des tailles, pour le prier de changer le jour choisi pour faire les mutations, ce jour étant celui de la foire de Montierender.)

C. 2057. (Liasse.) — 80 pièces, papier.

1676-1789. — Rôles de la taille de la communauté de Chavanges (Aube). — En 1679, montant du rôle pour Chavanges même, 4,321 livres ; pour le hameau de Labrau, 615 livres ; nombre des contribuables à Chavanges, 300 ; à Labrau, 42. — En 1682, 7 contribuables à Surmont ; — exempts : le curé, M^{lle} de Vienne, noble ; le recteur d'école. — En 1779, montant du rôle, 5,799 livres ; nombre des taillables, 236 dont 46 forains, — des insolubles, 7. — Procès-verbaux d'élection des collecteurs en assemblées des habitants réunis sous la halle par-devant un notaire au bailliage de Beaufort, ancien praticien au bailliage de Chavanges. — Demande en décharge de la taille adressée à l'intendant par Ambroise Piaut de Montégut, ancien chirurgien-major dans l'équipage d'artillerie.

C. 2058. (Liasse.) — 62 pièces, papier.

1743-1788. — Requêtes adressées à l'intendant : par un cabaretier de Chavanges (Aube), qui demande l'emprisonnement de son fils ; — par le lieutenant au bailliage de ce lieu, qui demande la continuation de la captivité du fils de ce cabaretier ; — lettre du subdélégué de Vitry à l'intendant de laquelle il résulte que le prisonnier obtint son élargissement en s'engageant comme soldat et devint raccoleur ; — correspondance entre l'intendant et le ministre Saint-Florentin, où l'on voit qu'il se fit ensuite enfermer à Bicêtre. — Expertise par des commissaires que l'intendant a chargé de vérifier si des terrains sont propres à la culture de la vigne. — Certificats délivrés par le subdélégué de Vitry à des particuliers qui ont pris des loups. — Mercuriales du marché aux grains, qui se tient à Chavanges le samedi.

C. 2059. (Liasse.) — 66 pièces, papier.

1658-1789. — États statistiques des habitants, etc., de la communauté de Chavanges (Aube). — En 1787, décimateurs : l'évêque de Troyes, pour un tiers, évalué 785 livres 6 sous 8 deniers de revenu ; le curé, pour deux tiers, estimés 2,000 livres ; — deux chapelles, celles de Saint-Jean et de Saint-Sébastien ; — 233 feux, 876 habitants. — Avis des subdélégués de Vitry, Jacobé de Couvrot et de Meaux sur des demandes en décharge de la corvée. — Demande de secours adressée au Roi par un particulier qui a été blessé en travaillant à la corvée ; lettre du directeur général Necker à l'intendant, pour lui renvoyer cette demande. — Certificat dressé par trois habitants pour tenir lieu au collecteur des tailles d'une quittance que lui a refusée le maréchal-des-logis de la compagnie de Reynel. — Avis du subdélégué de Vitry, concernant : les frais de casernement d'une compagnie du régiment de Montcalm en garnison à Chavanges, le logement du lieutenant, la fourniture d'un lit et d'un traversin de plumes pour une chambrée, une demande en décharge des frais de casernement formée par Barbe-Catherine Jaquinot, fille de M. Jaquinot, en son vivant seigneur de Chavanges, Tanières et Surmont, veuve de Claude Bonne-Écuille de Lépiinois, prévôt de Vassy.

C. 2060. (Liasse.) — 36 pièces, papier.

1753-1789. — Avis du subdélégué de Vitry, concluant à l'annulation d'une sentence du juge de Chavanges (Aube) qui a nommé un syndic d'office. — Compte d'un syndic : recette, 24 livres provenant de location d'une fauchée de pré ; dépense, 123 livres 12 sous 9 deniers. — Avis du subdélégué de Vitry, de Saint-Genis, concluant à ce que la communauté

de Chavanges soit autorisée à plaider contre les seigneurs au sujet du four banal. — Lettre adressée à l'intendant par le curé, sur la question de savoir si les habitants ont le droit de le forcer à prendre un vicaire; avis du subdélégué sur cette lettre et sur les réparations de l'église.

C. 2061. (Liasse.) — 105 pièces, papier.

1778-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Donnement (Aube), Élection de Vitry-le-François. — Privilégiés forains : M. Thomassin, seigneur du lieu, demeurant à Balignicourt; l'hôpital de Troyes, le marquis Des Réaulx. — Lettre adressée au commissaire des tailles par le curé, dont les biens ont été arpentés par M. Vauchelet, de Vassy.

C. 2062. (Liasse.) — 35 pièces, papier.

1737-1789. — Rôles des tailles, de la contribution représentative de la corvée, etc., de la communauté de Donnement (Aube). — En 1779, montant de la taille et des accessoires, 1,405 livres 1 sou; nombre des taillables, 69 dont 6 forains; exempt : le curé du lieu. — Mémoire sur la répartition de la taille à Donnement pendant cinq ans, de 1733 à 1737. — Lettres adressées à l'intendant de Champagne par l'intendant des finances de Courteille concernant les oppositions faites par les seigneurs de Donnement aux rôles des frais de justice de la province de Champagne. — États statistiques des habitants, etc. — En 1787, décimateur, le chapitre de la cathédrale de Troyes, les dîmes évaluées 407 livres de revenu (le curé a les novales, estimées 450 livres de rente); — 47 feux, 458 habitants.

C. 2063. (Liasse.) — 36 pièces, papier.

1687-1784. — Avis du subdélégué de Vitry-le-François concernant les réparations de l'église et du presbytère de Donnement (Aube). — Adjudication des revenus de la cure pendant l'exil du curé, par ordre du Roi. — Quittance du huitième denier dû au Roi par les habitants pour être confirmés dans la propriété de onze fauchées de pré.

C. 2064. (Liasse.) — 64 pièces, papier.

1759-1789. — Rôle de la contribution représentative de la corvée de la communauté de Joncreuil (Aube), Élection de Vitry-le-François. — Nombre de contribuables, 68; montant de la taille et des accessoires, 1,962 livres 8 sous; de la contribution représentative de la corvée, 324 livres 18 sous 6 deniers. — États statistiques des habitants, etc. — En 1769, les enfants de M. Jaquinot, seigneurs du lieu. — En 1787,

62 feux, 236 habitants. — Dénombrement des chevaux propres aux travaux de la corvée. — Avis du subdélégué concernant les gages du maître d'école. — Compte du syndic : recette nulle; dépense, 54 livres 9 sous. — Avis du subdélégué concernant les réparations du presbytère, celles de l'église et un procès projeté entre les habitants et le curé au sujet des dîmes.

C. 2065. (Liasse.) — 76 pièces, papier.

1753-1789. — Impôts de la communauté de Pars et Cléreuil (Aube), Élection de Vitry-le-François. — Demande en décharge des vingtièmes adressée à l'intendant par Gédéon Denis Du Mets, comte de Rosnay, propriétaire des terres de La Norroye, de Beauregard et du Grand-Poirier, paroisse de Pars et de la ferme de Verseuil, paroisse de Margerie, le tout provenant de la succession du maréchal de L'Hôpital. — Montant de la taille et des accessoires en 1788, 1,294 livres 12 sous, de la contribution représentative de la corvée, 215 livres 5 sous; nombre des contribuables, 38. — États statistiques des habitants, etc. — En 1769, le marquis de Dampierre, seigneur du lieu. — En 1787, décimateur, le curé du lieu, les dîmes évaluées 900 livres de revenu (elles étaient louées 1,000 livres); — 37 feux, 143 habitants. — Avis du subdélégué : touchant les réparations d'un pont situé près de La Norroye et qui serait, dit-on, à la charge du propriétaire de cette ferme (voir C. 1580.); — concluant à ce qu'un laboureur demeurant à la Fontaine-au-Peuple, hameau distant d'une lieue, soit dispensé d'exercer les fonctions de syndic; — concernant les réparations du presbytère et de l'église; — relatifs à un droit de cens d'un boisseau par journal prétendu par le seigneur sur tout le territoire.

C. 2066. (Liasse.) — 78 pièces, papier.

1784-1789. — Matrice du rôle de la taille (1^{re} partie) de la communauté de Poivre et Sainte-Suzanne (Aube), Élection de Vitry-le-François. — Parmi les contribuables : Laurent Gauthier, bourgeois de Paris, le vicomte de Saint-Denis.

C. 2067. (Liasse.) — 105 pièces, papier.

1778-1789. — Matrice du rôle de la taille (2^{me} partie) de la communauté de Poivre et Sainte-Suzanne (Aube). — Privilégiés : le curé de Sainte-Suzanne, desservant Poivre; messire Louis-Nicolas Dupuis, seigneur de Poivre; madame de Sainte-Suzanne; contribuables : le maître d'école de Sainte-Suzanne, le lieutenant en la justice, 7 fileuses, un bonnetier, etc.

C. 2068. (Liasse.) — 46 pièces, papier.

1676-1789. — Rôles de la taille de la communauté de Poivre et Sainte-Suzanne (Aube). — En 1679, montant du rôle, 1,131 livres 5 sous; nombre des contribuables, 167, dont un procureur fiscal, un praticien, le lieutenant, le greffier, le recteur d'école, 13 tisserands, etc. — Exempts : le curé de Poivre; Gabriel Du Puis, écuyer, seigneur de La Chapelle et de Poivre en partie; Robert de Bruneteau, écuyer, seigneur de Sainte-Suzanne et de La Motte. — En 1779, montant du rôle, 3,363 livres 5 sous; nombre des taillables, 158 dont 155 habitant le territoire de la communauté. — Procès-verbaux d'élection des collecteurs en assemblée des habitants réunis par-devant un notaire au comté de Vertus. — Avis du subdélégué de Vitry concluant au rejet d'une demande en décharge de la taille formée par un chirurgien qui ne prouve pas qu'il soit maître ès arts, ni qu'il ait suivi trois ans des cours public.

C. 2069. (Liasse.) — 45 pièces, papier.

1750-1788. — États statistiques des habitants, etc., de la communauté de Poivre et Sainte-Suzanne (Aube). — En 1769, M. Du Puis, seigneur de Poivre; M. de Bruneteau, seigneur de Mothey et de Sainte-Suzanne. — En 1787, 158 feux, 528 habitants. — Certificat de bonnes vie et mœurs délivré par Claude-Mathias-Joseph de Barral, évêque de Troyes, à M. Bruneteau, seigneur de Sainte-Suzanne, qui a dix enfants et dont les récoltes ont été dévastées par la grêle. — Correspondance entre l'intendant de Champagne et Lenoir, lieutenant général de police, au sujet d'une intrigante qui a imaginé de faire une quête pour M. de Sainte-Suzanne, afin de s'en attribuer le produit. — Avis du subdélégué de Vitry concernant la voirie de Poivre. — Correspondance entre l'intendant de Champagne, l'intendant des finances d'Ormesson et le subdélégué au sujet du projet qu'a M. de Bruneteau de défricher 400 arpents à Sainte-Suzanne. — Avis du subdélégué concernant : une contestation entre les habitants de Sainte-Suzanne et le syndic de Poivre qu'ils veulent obliger d'assister à leurs assemblées; — la reconstruction du presbytère.

C. 2070. (Liasse.) — 109 pièces, papier.

1767-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Rambécourt, aujourd'hui Arrembécourt (Aube), Élection de Vitry-le-François. (Voir C. 2032.) — Privilégiés : le curé de Rambécourt et Chasserécourt; M. Jacobé de Vienne, de Vitry; M. Jacobé de La Franchecourt; le duc de Montmorency, etc.

C. 2071. (Liasse.) — 33 pièces, papier.

1676-1789. — Rôles de la taille de la communauté de Rambécourt, aujourd'hui Arrembécourt (Aube). — En 1677, montant du rôle, 1,163 livres 7 sous 6 deniers; nombre des contribuables, 52; exempts : le curé; M. de Champigny, écuyer. — En 1779, montant du rôle, 1,427 livres 5 sous; nombre des taillables, 52 dont 4 habitant hors du territoire de la communauté. — Procès-verbal d'élection des collecteurs par-devant un notaire au comté de Rosnay, résidant à Rambécourt. — États statistiques des habitants, etc. — En 1787, 55 feux, 198 habitants. — Compte d'un syndic; recette nulle, dépense, 38 livres 9 sous. — Avis du subdélégué de Vitry, concernant les réparations de l'église. — Requête adressée à l'intendant par le curé pour le prier de débarrasser la paroisse d'une fille de mauvaise vie, qui a été deux fois surprise couchée avec le domestique dudit curé.

C. 2072. (Liasse.) — 76 pièces, papier.

1753-1789. — Rôles de la taille et de la contribution représentative de la corvée de la communauté de Saint-Léger-sous-Margerie (Aube), Élection de Vitry-le-François. — En 1779, montant de la taille, 1,413 livres 3 sous; nombre des taillables 52, dont 3 forains. — Demande en exemption de la taille adressée à l'intendant par Jean-Baptiste Vaultier, maître particulier honoraire des eaux et forêts en la Maîtrise de Troyes, seigneur de Saint-Léger. — Lettre adressée à l'intendant par madame de Mertrus de Montaulin, dame de Saint-Léger, pour le prier d'accorder aux habitants décharge de la corvée. — États statistiques, etc. — En 1769, messire Edme de Christon, seigneur de Saint-Léger. — En 1787, 53 feux, 242 habitants. — Avis du subdélégué de Vitry, concernant les réparations de l'église et du presbytère.

C. 2073. (Liasse.) — 139 pièces, papier.

1778-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Trouan-le-Grand (Aube), Élection de Vitry-le-François. — Privilégiés : le curé, recevant un gros estimé 358 livres de revenu et les noales évaluées 50 livres; le commandeur du Temple de Troyes possédant deux tiers des dîmes rapportant 255 livres de revenu; Auguste-Marie-Henry Picot, comte de Dampierre, chevalier, demeurant à Dampierre.

C. 2074. (Liasse.) — 49 pièces, papier.

1641-1789. — Rôles de la taille et de la contribution représentative de la corvée de la communauté de Trouan-le-Grand (Aube). — En 1779, montant du rôle, 2,999 livres;

nombre des taillables, 132, dont 5 forains. — États statistiques des habitants, etc. — En 1769, seigneurs : le commandeur du Temple de Troyes ; le marquis de Dampierre, capitaine au régiment des Gardes-Françaises ; madame Du Petit-Trouan ; M. d'Aunay de Romaines ; M. Songis de Dosnon, receveur des consignations du bailliage de Troyes, ce dernier roturier, tandis que les quatre autres sont nobles. — En 1787, 400 feux, 437 habitants. — Avis du subdélégué de Vitry sur des demandes en décharge de corvée formées par les habitants. — Procès-verbal dressé par le juge du lieu et constatant que le 18 juin 1644 un régiment, composé de 1,200 hommes, commandé par le comte de Roussillon, assiégea une partie des habitants dans l'église, les contraignit d'en sortir en y mettant le feu, les dépouilla de tous leurs habits, même de leurs chemises, et les emmena prisonniers pour ne les relâcher que moyennant rançon (parmi les objets brûlés sont mentionnés le jubé et le grand autel). — Ordonnance de l'intendant prescrivant l'adjudication au rabais, par-devant le subdélégué de Vitry, des travaux à faire à l'église et au presbytère.

C. 2075. (Liasse.) — 54 pièces, papier.

1780-1789. — Matrice du rôle de la taille de la communauté de Trouan-le-Petit (Aube), Élection de Vitry-le-François. — Privilégiés : le curé, décimateur ; les dîmes évaluées 600 livres de revenu ; messire Charles-Alexandre de Longueil, seigneur du lieu, demeurant à Sogny, en Brie ; messire Éléonore-Éléazar d'Aunay de Romaines, ancien capitaine au régiment d'Artois, demeurant à Romaines ; messire Joseph Songis, écuyer, seigneur de Dosnon, y demeurant, etc.

C. 2076. (Liasse.) — 67 pièces, papier.

1746-1789. — Rôles de la taille et de la contribution représentative de la corvée de la communauté de Trouan-le-Petit (Aube). — En 1779, montant de la taille, 946 livres 40 sous ; — nombre des taillables, 50, dont 5 forains. — État de répartition de la somme de 1,200 livres accordée par arrêt du Conseil du 7 septembre 1779 aux habitants au nombre de sept qui ont été incendiés le 12 septembre 1777. — Correspondance entre l'intendant, le comte d'Argenson et le subdélégué de Vitry, concernant la folie du chevalier de Bournonville, seigneur de Trouan-le-Petit. — États statistiques des habitants, etc. — En 1769, seigneurs du lieu : madame de Trouan ; M. d'Aunay de Romaines, lieutenant au régiment d'Artois, tous deux nobles ; M. Songis, receveur des consignations au bailliage de Troyes, roturier. — En 1787, 37 feux, 147

habitants. — Avis du subdélégué concernant les réparations de l'église et du presbytère.

INTENDANCE DE PARIS.

C. 2077. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

1782-1787. — Procès-verbal d'arpentage du territoire de la communauté de Villeneuve-au-Chemin (Aube), Élection de Joigny (Yonne) ; contenance : 612 arpents 52 perches $\frac{1}{8}^e$ et $\frac{1}{128}^e$, mesure locale ; 506 arpents 24 perches $\frac{1}{2}$, $\frac{1}{16}^e$ et $\frac{1}{32}^e$ de perche, mesure du Roi. — Ordonnance de l'intendant pour l'alignement du village après l'incendie du 7 mai 1787 qui a brûlé 85 bâtiments. — Procès-verbal de visite de l'église.

C. 2078. (Liasse.) — 76 pièces, papier.

1785-1789. — Commissions générales pour la taille adressées aux paroisses de l'Élection de Nogent-sur-Seine (Aube) par l'intendant et deux trésoriers de France de la Généralité de Paris et par les élus de Nogent. — Montant de la taille, des accessoires et de la capitation pour cette Élection en 1787, 173,236 livres. — États de répartition de la taille des accessoires et de la capitation : — en 1787, Nogent-sur-Seine, 14,290 livres ; Avant, 4,777 ; Barbuise, 4,646 ; Bouy, 506 ; Crancey, 3,142 ; Fay, 1,946 ; Ferreux, 904 ; Gelannes, 2,227 ; La Chapelle, 1,646 ; La Fosse, 1,494 ; Marnay, 6,348 ; Mâcon, 4,993 ; Pars, 2,625 ; Perigny, 1,625 ; Pont, 7,909 ; Quincey, 1,011 ; Romilly, 9,652 ; Saint-Aubin, 3,087 ; Saint-Hilaire, 4,004 ; Saint-Martin, 1,473 ; Villeneuve-au-Châtelet, 1 657. — États : de réimposition, — de la caisse du receveur des impositions, — des chefs de garnison, — du recouvrement des vingtièmes, — des gémises confiées par le gouvernement à des particuliers habitant l'Élection de Nogent-sur-Seine.

C. 2079. (Liasse.) — 82 pièces, papier.

1773-1789. — Ponts et chaussées de l'Élection de Nogent-sur-Seine (Aube). — Chemin de Nogent à Troyes par Fay et Estissac : — devis de travaux par M. de Montfeu, inspecteur des ponts et chaussées, ingénieur de la Généralité de Paris au département de Sens ; correspondance entre l'intendant, Terray de Rosières, procureur général à la Cour des aides, et les subdélégués de Nogent-sur-Seine, Valville et Missonnet. — Chemin de Bray-sur-Seine à Montereau-Faut-Yonne, aujourd'hui route impériale n° 54 de Mézières à Orléans (voir C. 1112) ; — correspondance entre l'intendant et M. Jarry, subdélégué de Bray-sur-Seine, concernant les travaux de charité à faire sur ce chemin, etc.